



Saint Antoine Sur L'Isle

BULLETIN MUNICIPAL

EDITO

36ème année, n° 112

Mai
Juin
Juillet
Août
2018

SOMMAIRE

Conseils Municipaux
Conseil Municipal
des Enfants
Infos mairie
La vie à l'école
La vie associative
Renseignements
pratiques

Les vacances sont terminées. La rentrée est là. La reprise de l'école pour nos enfants s'est effectuée avec un retour à la semaine de quatre jours et avec l'accueil de trois nouvelles enseignantes à qui nous souhaitons la bienvenue.

J'en profite pour remercier le personnel qui se mobilise pour que cette rentrée se fasse toujours dans les meilleures conditions possibles.

C'est aussi l'occasion de faire le point sur les chantiers prévus.

Ce printemps, la salle des fêtes a été équipée de nouvelles chaises. Les anciennes ont été distribuées dans les locaux associatifs.

L'installation de la borne de recharge de grand passage pour les véhicules électriques et l'aménagement du parking en face des commerces sont effectifs.

Les travaux sécuritaires de l'avenue de la Libération (aménagement d'une écluse et la création d'un réseau d'eaux pluviales) se sont terminés pendant l'été.

Cet automne verra la création d'une allée au cimetière et l'extension des réseaux d'eau et d'assainissement, d'électricité, de téléphone et la préparation de la future voirie de la rue des Jardins. Une zone désormais équipée pour la construction.

Les travaux de modernisation d'éclairage public avec des ampoules à led vont se poursuivre.

Les élus ont approuvé le principe d'une mutuelle avec des tarifs négociés, qui permettra de souscrire un contrat santé, sans questionnaire de santé. Une offre en service dès le 1er septembre.

Je vous souhaite un bel automne et vous assure de l'investissement de l'équipe municipale pour faire de votre village un endroit où il fait bon vivre.

Bien à vous,
Votre Maire, Paquerette PEYRIDIEUX

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS DE NOTRE COMMUNE SUR NOTRE SITE INTERNET www.stantoinessurlisle.fr



Saint Antoine Sur L'Isle



RÉUNION DU 22 JUIN

1. RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD) (DELIB_2018-12)

Toutes les communes sont concernées par ce règlement européen sur la protection des données entrée en vigueur depuis le 25 mai 2018. Nous avons l'obligation de désigner un délégué de la protection des données qui sera chargé de mettre en œuvre la conformité du règlement européen. La commune ayant adhéré au service mutualisé de la CALI, il est proposé au Conseil Municipal de désigner :

- Joackim JAFFEL, responsable administratif, juridique et financier du syndicat Gironde Numérique en tant que délégué à la protection des données
- Florence MARTAUX, en tant qu'agent de liaison avec Gironde Numérique et de coordination au sein de la commune de Saint-Antoine sur l'Isle.

Après avoir pris connaissance de ces obligations, le Conseil Municipal sollicite Gironde Numérique pour la mise en place de ce RGPD et approuve à l'unanimité la désignation des personnes énoncées.

2. MISE EN PLACE DU RIFSEEP (DELIB_2018-13)

Le nouveau Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel est un régime indemnitaire au profit des agents, composé de 2 parties :

- L'indemnité de fonction, de sujétions et d'expertise qui vise à valoriser l'exercice des fonctions et qui constitue l'indemnité principale de ce régime indemnitaire obligatoire.
- Le complément indemnitaire annuel (non obligatoire) est lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir.

Ce régime indemnitaire remplace la plupart des primes et indemnités existantes attribuées jusqu'à présent selon les grades et les fonctions.

Mme le Maire propose la mise en place de ce nouveau régime indemnitaire à partir du 1^{er} septembre 2018 pour le personnel titulaire ou stagiaire. Mme LAUBA présente le projet de délibération qui a reçu l'avis favorable du Comité Technique Paritaire du Centre De Gestion le 30 mai dernier.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le régime indemnitaire mis en place pour une application au 1^{er} septembre 2018.

3. CHOIX D'UNE MUTUELLE DITE « COMMUNALE » (DELIB_2018-14)

Mme le Maire rappelle que le but de cette mutuelle dite « communale » est un service rendu aux administrés de la commune. Mme LEROUX présente les offres des mutuelles AXA, MUTALIA (MMA), et Ma Commune Ma Santé. Après étude de ces offres, celle proposée par AXA, localisée à Coutras, semble la plus adaptée dans notre milieu rural. Les tarifs sont intéressants avec une réduction de 30% aux plus de 60 ans, aux travailleurs non-salariés, agricoles ou non agricoles, et de 17,5% pour les autres. Les garanties proposées sont principalement un choix familial sur mesure, une assistance à domicile plus développée, des contrats séparés possibles. Il n'y a pas de limitation d'âge pour les garanties et un dégrèvement s'applique aux contrats de plus de 4 ans. Le groupe AXA assure la confidentialité en se rendant si besoin au domicile des personnes, la mairie n'ayant pas besoin de mettre un local à disposition. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le partenariat avec la mutuelle AXA. Une réunion d'information pour la population aura lieu prochainement.

4. ADOPTION DU RAPPORT N°2 DE LA CLECT (DELIB_2018-15)

Ce rapport établi par la commission locale d'évaluation des charges transférées est lié au transfert des zones d'activité. Bien que la commune ne soit pas concernée, le Conseil Municipal approuve par 10 voix pour et 3 abstentions, ce rapport n°2 et le nouveau tableau d'évaluation des charges transférées à la CALI.

5. VIREMENT DE CRÉDIT (DELIB_2018-16)

Suite à des impayés de cantine sur des exercices précédents, un virement de crédit de 500€ est nécessaire pour annuler des titres irrécouvrables à la demande de la trésorerie. Accord du Conseil Municipal à l'unanimité pour ce virement de crédit sur les dépenses imprévues.

6. CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT AU CIMETIÈRE (DELIB_2018-17)

M. BORDET présente les devis relatifs aux travaux d'aménagement des allées du cimetière. Le Conseil Municipal à l'unanimité, retient le devis de l'entreprise ATPJ pour un montant de 4263€.

7. RECONDUCTION DE L'ÉCOLE MULTISPORTS (DELIB_2018-18)

Mme LAUBA propose de renouveler les activités de l'école multisports pour la prochaine rentrée scolaire, en faveur des enfants du CE2, CM1 et CM2. Les activités animées par Céline DUCOURTIOUX sont très appréciées par les enfants. Le coût annuel pour chaque commune est d'environ 800€, le Conseil Départemental

subventionnant à hauteur de 11€ de l'heure. Considérant la nouvelle organisation du temps scolaire, les activités auront lieu de 16h15 à 17h45. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la reconduction des activités de l'école multisports et autorise Mme le Maire à signer la convention avec Emplois Loisirs Gironde pour le recrutement de Mme DUCOURTIOUX.

8. AUGMENTATION DU PRIX DES REPAS SERVIS À LA CANTINE SCOLAIRE (DELIB_2018-19)

Mme LAUBA rappelle les tarifs actuels de 1,95€ pour les enfants et de 3,90€ pour les adultes et propose une augmentation d'environ 2% comme habituellement.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité et fixe les nouveaux tarifs au 1^{er} septembre 2018 à 2,00€ pour les enfants et 4,00€ pour les adultes.

9. RECONDUCTION DES ACTIVITÉS PISCINE (DELIB_2018-20)

Ces activités s'adressent aux enfants scolarisés en CE1, CP et Grande Section. Les deux communes partagent le coût des transports et les entrées piscine, soit environ 900€ par an.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la reconduction des activités piscine et autorise Mme le Maire à signer la convention avec la ville de Saint-Seurin sur l'Isle.

10. MISE EN PLACE D'UN CONTRAT EMPLOI COMPÉTENCE D'UNE DURÉE HEBDOMADAIRE DE 16H AU SERVICE ADMINISTRATIF (DELIB_2018-21)

Mme le Maire rappelle que les nouveaux contrats « Parcours Emploi Compétence » remplacent les contrats d'accompagnement vers l'emploi. Pris en charge par l'État à 50%, ces contrats ont pour but d'assurer des formations à l'agent pour l'aider dans sa recherche d'emploi dès la fin du contrat. Le Pôle Emploi valide le profil du demandeur d'emploi avant la signature du contrat. Il est proposé au Conseil Municipal de demander un contrat PEC pour le service administratif à raison de 16h hebdomadaires pour un coût mensuel de 468€. Le Conseil Municipal approuve par 10 voix pour et 3 abstentions la création de ce contrat.

11. OUVERTURE D'UN CONTRAT EMPLOI COMPÉTENCE D'UNE DURÉE DE 20H AUX SERVICES TECHNIQUES (DELIB_2018-22)

Pour assurer la bonne marche des services et pour pallier les besoins de la commune (accompagnement bus, surveillance cours, entretien foyer et cantine, aide à la cantine) un poste de 20h serait nécessaire (coût mensuel : 586,11€). Le Conseil Municipal approuve par 10 voix pour et 3 abstentions la création de ce contrat.

12. RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION SIGNÉE AVEC LA BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE PRÊT POUR LE POINT LECTURE (DELIB_2018-23)

La convention actuelle signée pour 3 ans arrive à échéance et doit être renouvelée. Ce partenariat permet le renouvellement des livres 2 fois par an au point lecture. Un référent doit être nommé. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la nomination de Mme NAUDY en qualité de référente, ce qu'elle a accepté, et autorise Mme le Maire à signer la convention avec la bibliothèque départementale de prêt.

13. OUVERTURE D'UN POSTE D'ADJOINT PRINCIPAL AU SERVICE TECHNIQUE DE 1ÈRE CLASSE (DELIB_2018-24)

Au vu de son ancienneté, le Centre De Gestion a établi un avancement de grade pour Mme DURIEUX. Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

14. NOMINATION D'UN RÉFÉRENT COMMUNAL POUR LA SURVEILLANCE ET LA LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES TIGRES (DELIB_2018-25)

Un arrêté préfectoral du 3 avril 2018 définit l'ensemble des actions mises en œuvre pour la lutte et la surveillance en Gironde contre les moustiques tigres. Un référent communal doit être nommé. M. MALÈVRE, Conseiller Municipal Délégué à la Sécurité, accepte ce poste. Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

15. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

* Les travaux prévus au budget 2018 sont en cours de réalisation mais non terminés. La borne électrique sera prochainement en fonctionnement, le marquage au sol sur la RD10 sera fait également dans les prochains jours.

* Un nouveau club de foot nommé « FC Saint-Antoine » a été créé pour évoluer en district et vient rejoindre ainsi le foot loisir et l'école de foot Villefranche – Saint-Antoine.

Le Conseil Municipal remercie les dirigeants de l'école de foot qui ont fait un don de 800€ à l'école primaire de Villefranche et de 800€ à l'association « Les Filous de l'Isle » qui œuvre pour le RPI Saint-Antoine-Porchères.

* Mme BAUDRY remercie pour les propos écrits à son sujet dans le bulletin de l'opposition (l'envers du miroir) et précise que oui, en démocratie, on accepte le vote des autres. Il semblerait que les membres de cette opposition ne sachent pas le faire.

LE TRAVAIL DE NOTRE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Séance du 18 juin 2018



Lors de la réunion du 18 juin dernier, Madame le Maire a remercié et félicité les jeunes Conseillers Municipaux pour leur participation aux manifestations de commémoration.

Les paniers de basket ont été installés dans la cour de l'école et le Conseil Municipal en est très satisfait. Dans le cadre de l'opération « stop mégots », différents modèles de poubelles ont été présentés. Deux poubelles cendriers de couleur verte seront achetées. Ces containers seront indiqués par des panneaux qui ont été créés pendant les activités périscolaires.

Le Conseil Municipal des enfants a étudié un projet de « parcours de santé » qui serait installé dans le bourg avec comme éléments : barres asymétriques, poutre sur ressort, balançoire à bascule pour 4 personnes, pas de géant et planche à abdominaux.

Mademoiselle Andréa THOMAS propose qu'une formation aux premiers secours pour enfants soit organisée à l'école. Ce sujet sera vu à la rentrée avec les enseignants.

Merci à nos Conseillers qui ne manquent pas d'idées pour leur village !!

ETAT CIVIL

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) applicable depuis le 25 mai 2018 impose aux communes une extrême vigilance sur la diffusion des données personnelles de leurs administrés. Dans ce contexte, la Municipalité a choisi de ne plus publier les informations relatives à l'Etat Civil.

INFOS MAIRIE



VOTRE COMMUNE SE MOBILISE POUR VOTRE COMPLEMENTAIRE SANTÉ !

Le partenariat signé avec le Groupe AXA vous permet de bénéficier d'une réduction de vos cotisations de 30 % pour les personnes âgées de plus de 60 ans, les travailleurs non salariés, agricoles ou non agricoles et de 17.50 % pour les autres.

Pour une étude sans engagement de votre part, n'hésitez pas à prendre contact:

Philippe BORDAT, AXA Coutras
06 30 95 60 61 - Philippe.bordat@axat.fr

L'AIDE AU MAINTIEN A DOMICILE DES PERSONNES AGEES

Vous avez des difficultés pour conduire ? Vous possédez un véhicule en état de marche ? **CAR33** vous met en relation avec un chauffeur agréé que vous rémunérerez par chèque emploi service.

Renseignez-vous au 07 67 10 04 20



Le POINT D'ACCES AUX DROITS

est situé 8 bis avenue de Verdun à LIBOURNE et propose des permanences gratuites d'avocats et de juristes en fonction des problématiques rencontrées. Demandez votre guide à la mairie ou téléchargez le sur www.lacali.fr



Vous êtes inscrit dans l'une des bibliothèques ou médiathèques du réseau départemental Gironde, « biblio.gironde.fr » vous fait bénéficier en ligne de nouvelles ressources numériques gratuitement : films et documentaires, vidéo pour se former à la bureautique, histoires pour les enfants, musique, plus de 20 langues à l'apprentissage, plus de

1000 magazines. Notre point lecture-cyber est à votre disposition pendant les heures d'ouverture de la mairie.



le SMICVAL MARKET a pour ambition de faire changer la vision des déchets pour redonner de la valeur aux objets et matériaux pour une seconde vie. Vous pouvez donner, prendre, recycler. Ce nouveau concept renforce le réemploi, maximise le recyclage et surtout réduit au maximum l'enfouissement.

8 ROUTE DE VIDEAU 33870 VAYRES

OUVERTURE DU LUNDI AU SAMEDI

du 1er mars au 31 octobre de **9h à 12h** et de **14h à 18h**

et du 1er Novembre au 29 février de **9h à 12h** et de **13h à 17h**



BORNE DE GRAND PASSAGE POUR RECHARGEMENT DE VEHICULE ELECTRIQUE

Cette borne est à votre disposition avenue de la Libération, face aux commerces épicerie Chez Christel, restaurant l'Authentique et Coiffures Nathalie



NOUVEAU A COUTRAS VESTIBOUTIQUE

68 bis, avenue Justin Luquot
Ouvrte à tous les mardis, Jeudis
et les 1er samedis de chaque mois

Renseignements au
Tél 05 57 69 45 19—06 18 55 03 26
ul.coutras@croix-rouge.fr



La Journée Défense et Citoyenneté est obligatoire pour les garçons et les filles entre la date de recensement et l'âge de 18 ans

Cette journée vous apportera des connaissances sur les responsabilités du citoyen et les enjeux de la défense. Vous participerez à des tests de connaissance de la langue française. Une initiation aux gestes de premiers secours et la visite des installations militaires peuvent vous être proposées.

Inscription en mairie, dans les trois mois qui suivent votre 16^e anniversaire (se munir du livret de famille)

ENTRETIEN DES TERRAINS

L'entretien et le débroussaillage de son terrain est une obligation pour les propriétaires et les locataires. Le non respect de cette obligation peut donner lieu à une **amende de 30 € /m2 et engendrer une franchise de 5 000 € en cas de sinistre.**

ENTRETIEN DES ARBRES EN BORDURE DE ROUTE

Afin d' **éviter toute coupure d'électricité ou de téléphone**, pensez à élaguer vos arbres avant qu'ils ne tombent sur les lignes. Avant toute intervention qui pourrait être dangereuse, prenez contact avec ENEDIS (électricité) ou ORANGE (téléphone)

QUE FAIRE DE NOS DECHETS VERTS ?



La circulaire préfectorale du 18 novembre 2011 rappelle le principe d'interdiction de brûlage à l'air libre de déchets verts. Cette interdiction s'applique strictement sur tout le territoire de la Gironde et toute l'année.

La **déchetterie de St Seurin sur l'Isle est ouverte de février à octobre du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, de novembre à janvier de 9h à 12h et de 13h à 17h.** La carte d'accès est obligatoire, si vous ne l'avez pas encore, faites votre demande au SMICVAL ou à la mairie de St Antoine sur l'Isle (se munir d'un justificatif de domicile).

Pensez aussi au broyage, compostage...



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES *AVANT LE 31 DECEMBRE 2018*

Scrutin 2019 : élections européennes en mai

LA VIE A L'ECOLE

L'année scolaire 2017-2018 a été clôturée par une kermesse bien réussie, ponctuée de beaucoup d'émotion au départ de l'ensemble de nos enseignants. Bonne route à Clémence et Camille, mutées dans la région Bordelaise ainsi qu'à Bruno pour un nouveau départ professionnel ! Un grand merci pour ces années passées dans notre école.

2018-2019 verra le retour de la semaine à 4 jours d'enseignement.

Nous remercions une nouvelle fois les animateurs bénévoles qui sont intervenus pendant ces activités périscolaires : Françoise SAUDOU (tennis), Martine CALVINHAC (cartes en 3D), Dominique LAVEAUD (tir à l'arc), Dominique PEYRIDIEUX (botanique), Jean-François LARRIVIERE (apiculture) sans oublier Michèle FURLAN pour son aide précieuse auprès de Jacqueline DURIEUX et Sylvie ROSE.



Nous avons le plaisir d'accueillir Céline DUSSOULIER-ILPIDE, Directrice de l'école, Marine NASCHINBE et Claire DARRIEUTORT qui encadreront nos 57 écoliers.

Bonne rentrée à tous !

LA VIE ASSOCIATIVE



Le FC St Antoine, un club de foot en marche !

La bonne ambiance qui règne dans ce club et l'investissement de son bureau a pour objectif avec son unique équipe de séniors de jouer la coupe Philippe Malville, le Championnat départemental 4, ainsi que de perdurer. La formation des joueurs sera assurée par Sébastien DUMAS –Vice Président, épaulé par M. GARCIA Stéphane dans le rôle d'entraîneur. La trésorerie sera gérée par Wilfried LARQUÉ suppléé par Emilie TORRES.

Je souhaite à notre équipe, son bureau, ainsi qu'à toutes les personnes qui s'investissent dans ce club, de passer une bonne saison. Si vous désirez vous aussi vous investir dans ce projet en tant que joueur ou membre actif, n'hésitez pas à nous contacter ou venir nous voir au club.

Contact : 06 69 17 22 49

Le Président, Alexandre ANGIBAUD



Notre saison va débuter par le tournoi organisé par le Club de Loisirs de Galgon. Notre calendrier, qui comporte une trentaine de rencontres, débutera le 14 septembre chez nos homologues du Club de Loisirs de Chamadelle.

Si vous êtes intéressés, venez pratiquer le foot en toute simplicité dans une ambiance conviviale. Nos matchs ont lieu le vendredi soir.

Bonne route au FC St Antoine en compétition !

Bonne rentrée à tous, sportivement,

Le Président, Claude DUHAU



UNION SPORTIVE VILLEFRANCHE— ST ANTOINE

Onze St Antoinais ont participé à l'école de foot pendant cette dernière saison. Les entraînements pour les jeunes ont débuté le 29 août dernier et ont lieu tous les mercredis à partir de 16 heures sur le stade municipal de St Antoine. Nous recrutons les jeunes nés entre 2006 et 2013

Renseignements et inscriptions : 07 83 29 77 98

Le Président, Vincent PHILOPHE



Après un été tout en chaleur, nous aurons un **automne tout en théâtre** ! Nous vous proposons de nous suivre pour ces deux soirées où la folie et le rire seront présents. A une époque où tout augmente (surtout les prix), nous résisterons ! Il ne vous en coûtera donc que 7 €, rien pour les moins de 12 ans et 5 € sur présentation d'une carte d'adhérent d'une association quelle qu'elle soit.

SAMEDI 17 NOVEMBRE 2018 à 20H30

« Le tour du monde en 80 jours »

par le Théâtre Atelier de LIBOURNE

« Tout commence en 1872. Phileas Fogg lance un pari insensé : faire le tour du monde en 80 jours, car pour lui l'imprévu n'existe pas. Il entraîne avec lui Passepartout, son valet, un Français qu'il vient d'embaucher. Les deux compères vont se lancer dans une course contre le temps et rencontrer dans leur périple des personnages hauts en couleurs : notamment Aouda, une princesse Indienne ; Fix, l'inspecteur le plus nul de toutes les séries allemandes qui fera tout pour les retarder ; des consuls qui se ressemblent étrangement ; Jack et sa femme, les plus grands losers de l'ouest et de nombreux autres personnages aussi déjantés. »

Attention!... ça va secouer !!!

SAMEDI 8 DECEMBRE 2018 à 20H30

Gros mensonge par la compagnie OSMOSE

« Quand on a fait de gros mensonges "à l'ex-femme de sa vie," c'est sûr qu'un jour, on risque d'avoir de gros problèmes." Pour Etienne... ce jour-là est arrivé. »

Réservation conseillée au 07 86 76 29 39

A bientôt donc !!!!

Le Président, Dominique PEYRIDIEUX

ST ANTOINE FAIT LA FETE



2018, deuxième édition de la fête de Pentecôte pour notre équipe et le plaisir d'avoir satisfait les participants ! Ceci nous encourage pour les années à venir ! Nous sommes en pleine préparation pour 2019 avec beaucoup de projets ... En espérant vous retrouver encore très nombreux !

La Présidente, Valérie AUDEGOND



GYMNASTIQUE

Notre activité GYM VOLONTAIRE reprendra ses cours à partir du mardi 11 septembre 2018.

Nous espérons vous retrouver toutes et tous et attendons de nouvelles ou nouveaux adhérents pour partager notre activité :

- tous les mardis, salle municipale du Pizou
- tous les mercredis et jeudis, salle municipale de Saint Antoine de 18h30 à 19h30

Contacts : Danièle DUCHER 06 20 70 94 53

Simone BEZIER 05 57 69 65 53

Josette MACHUT 06 95 17 98 59

Bonne rentrée à tous,

La Présidente, Danièle DUCHER

PÊCHE

Les jours raccourcissent mais le soleil bien présent l'après-midi nous invite à une balade près de notre superbe rivière.

C'est peut-être la meilleure saison pour la pêche. Le poisson redevient actif après des mois de famine sous les grosses chaleurs.

Profitez bien de ce bon temps pour passer des moments agréables au contact de la nature.

Le Président, Alain LAGRANGE

LA CLEF DES CHAMPS (randonnées pédestres)

Notre club réuni tous les marcheurs aimant profiter de la nature et du patrimoine dans le partage et la bonne humeur. Venez nous rejoindre, nous vous accueillerons avec plaisir !

Voici nos prochaines sorties :

*Dimanche 16 Septembre : Journées du patrimoine. Visite guidée du château de Neuvic et balade autour du parc arborétum et sa grotte. 3 euro / adulte, gratuit pour les mineurs. Départ de St. Antoine à 14 h

*Samedi 29 Septembre : Les Essards.

*Samedi 13 Octobre : L' Aubarède de St. Seurin s/Isle.

*Samedi 27 Octobre : La Gourgue de Cousseau.

*Samedi 10 Novembre : St. Barthélemy de Bellegarde.

*Samedi 24 Novembre : St. Christophe de Double.

*Samedi 1er Décembre : Porchères.

*Samedi 15 Décembre : St. Antoine sur l' Isle.

RV 14H place de la mairie de St Antoine sur l'Isle

Renseignements et inscriptions

auprès de Gabi 05 57 40 42 20—Liliane 05 57 49 73 20

Flo 05 57 49 57 19

LES FILOUS DE L'ISLE

Notre association œuvre en faveur des écoles du RPI Porchères—St Antoine sur l'Isle.

Notre prochaine bourse aux jouets-vêtements aura lieu les 23, 24 et 25 novembre prochain, au foyer rural de St Antoine s/Isle.

La Présidente, Sabrina GADEAUD

TENNIS CLUB

L'école de tennis animée par Françoise SAUDOU, a ouvert ses portes le 5 septembre. Les cours sont assurés tous les mercredis à partir de 14 h.

Les inscriptions auront lieu sur place. L'enseignement est gratuit, seule la licence est à payer. Le matériel est fourni.

L'utilisation des courts est ouverte à tous après versement d'une participation au Tennis Club.

Renseignements et inscriptions au 06 76 07 88 22

La Présidente, Michèle FURLAN

CHASSE

L'ouverture générale de la chasse est fixée au 9 septembre 2018. La vente des cartes aura lieu à la maison pour tous, SAMEDI 8 SEPTEMBRE de 9h à 12h.

Les lâchers de faisans auront lieu les 8 et 22 septembre, 13 octobre, 17 novembre, 15 décembre et 19 janvier. Si vous souhaitez y participer, RV chez Madeleine MAZEAU à 14h.

Les battues aux chevreuils auront lieu à partir du 15 septembre. Les dates sont affichées sur plusieurs postes dont la cabane à Raymond, lieu de rendez-vous.

L'Association a mis en place des bacs jaunes pour collecter les cartouches vides. Pensez-y pour protéger la nature ! Bonne saison à tous !

Le Président, Damien FEREOLE

ECURIES DE LOGERIE



Les Ecuries de Logerie ont participé aux championnats de France disputés à Lamotte Beuvron.

Lilou Cheype et la ponette Bijou de Logerie se classent à la huitième place dans leur épreuve au championnat poney et remportent la première place du Prix critérium de France pendant le Sologn'Pony cette fois avec son poney alezan Bandit del Sol. Les Ecuries montent également sur le podium avec la troisième place de Perle Jabiol et Secrete de Caro dans la catégorie Club 1 Jeune Sénior. Du côté des compétitions amateurs, lors du Jumping de Coutras, Kerian Van der Weid et Anaïs Bittard s'offrent respectivement la quatrième et la huitième place du Grand Prix 1m10.

La reprise des cours aura lieu le mardi 4 septembre, le nouveau planning est disponible sur la page Facebook des Ecuries. Le premier concours de la saison sera organisé par les Ecuries le dimanche 23 septembre. Cette manifestation est ouverte à tous les visiteurs et curieux, restauration possible sur place. Contact : Aurélie LUCBERNET 06 22 33 57 64

La Présidente, Nelly LUCBERNET

NOS ARTISANS

SCIERIE A FACON

MONTAUD Francis
502 route de St Christophe de Double
06 86 01 78 33

MILLET Vincent

Accordage et réparation d'accordéons
5480 route de la Double
05 57 49 56 25

MGS MENUISERIES

GADEAUD Mickaël
Vente et pose menuiserie, cuisine, parquet...
36 rue de Jamayau 06 60 74 23 89

Julien AITHOCINE

Multiservice, bricolage, petits travaux,
Home staging, petit jardinage, entretien
170 rue de Logerie 06 70 56 88 88

Création de plan architectural, travaux bâtiments

Patrick DEBOT
1188 avenue de la Libération
07 88 57 60 55

NOS COMMERCANTS

Epicierie-dépôt de pain-tabac-journal

Mme MUZAC Christelle
1211 avenue de la Libération
09 83 70 79 40

Restaurant traditionnel

L'AUTHENTIQUE
1179 avenue de la Libération
05 57 49 68 50

Bar

M. NUNEZ
760 rue de Verdun 05 57 49 67 35

Boutique d'apithérapie

Chez les Abeilles
396 route de l'Ecluse
06 30 40 55 80

Vente d'agneau fermier, méchoui

M. Mme SANCIER
140 route du Paillet 06 07 02 30 92

TOUFEU TOUFLAMME Extincteurs

GALAN Philippe
179 rue de Joliberge
05 57 49 71 30

SARL MC² ESTEVE Fabien

Vente et pose menuiseries
524 rue de Jamayau
06 62 43 65 82

COIFFURE NATHALIE

salon de coiffure hommes/femmes
1170 avenue de la Libération
05 57 49 69 69

AP CARROSSERIE

Réparation toutes marques
1207 route de l'Ecluse
06 40 47 01 33

SOMOTRA HORRUT Gilbert

Terrassement, assainissement...
431 avenue de la Libération
05 57 49 77 65

ANTHONY RAMBAUD

Chaudronnerie, serrurerie, métallerie
697 avenue de la Libération
06 88 42 09 59

RTPM CROUZEL Vincent

Taille de pierre-maçonnerie-rénovation
632 rue de Jamayau
06 01 91 06 08

MECABASTOU

mécanique agricole, PL, automobile
Sébastien LARUE
534 route de la Double 06.84.24.50.53

NOS COMMERCIAUX

Alexandre SAINT MARTIN

Agent immobilier
119 rue Grave de Rieu
06 30 80 37 04

Mme BRUNEL Jackie

Conseillère immobilière
139 rue Grave de Rieu
06.98.14.60.34

INDUSTRIE

ARRI – Mécanique de précision

32 rue de Verdun
05 57 56 05 90

A.C.C.M. (pompes incendie)

44, rue de verdun
05.57.69.51.40

NOS ASSISTANTES MATERNELLES

Agnès ALARCON

519 rue de Jamayau
05 57 46 08 12

Virginie TRIBHOU

53 rue Barthebrune
06 64 76 30 13

Laëtittia DE FAVERI

267 rue de la Marne
07 85 35 32 03

Marylène RUELLET

655 rue de Jamayau
06 65 39 65 36

Nancy JUANEDA

1871 route de la Double
La Mothe Soudane
06 03 35 86 86

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES DE LA CALI

AURELIE BEAUFILS

05.57.69.64.72

PROFESSIONS LIBERALES

Sylvie BOUTON—Sandra MOTUT, INFIRMIERES

331 rue de la Marne
05 57 49 60 72

CONTACTS ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

USV-SA : 06 10 98 54 91 (V. PHILOPHE)

Foot Loisirs Les Coqs de l'Isle 09 87 34 60 96 (C. DUHAU)

Tennis : 05 57 49 62 66 (M. FURLAN)

Gymnastique : 05 53 81 85 43 (D. DUCHER)

Les Petits Filous de l'Isle : 06 05 49 08 51 (S.GENDRE)

Pêche : 05 57 49 74 82 (A.LAGRANGE)

Pétanque : 05 57 49 79 90 (D.MAZEAU)

Du côté de Chez Toine : 07 86 76 29 39 (D.PEYRIDIEUX)

FC ST ANTOINE : 06 69 71 22 49 (A. ANGIBAUD)

Les Ecuries de Logerie : 06 22 33 57 64 LUCBERNET)

St Antoine fait la fête : 06 82 73 14 14 (V.AUDEGOND)

La clef des champs : 05 57 40 42 20 (G.ALARCON)

3° AGE : 05 57 49 66 95 (J.CAILLABERE)

ACCA Chasse 07 78 46 14 36 (D. FEREOLE)

Anciens Combattants : 05 57 49 65 09 (J.PEINTRE)

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DU POINT LECTURE/CYBER



La Maison pour Tous
Point lecture/cyber
625 rue de Verdun

LUNDI de 8 h 30 à 12 h 30- 14 h à 18 h / MARDI de 14 h à 18 h
JEUDI de 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 18 h / VENDREDI de 14 h à 18 h
SAMEDI de 9 h à 12 h

Contact : téléphone : 05 57 49 62 19 / Télécopie : 05 57 69 00 16

mairie@stantoinesurlisle.fr

Madame PEYRIDIEUX, Maire, reçoit sur rendez-vous



Mairie
648 rue de Verdun